



Contrat de travail non perçu, certificat de travail non conforme

Par **nico69005**, le **27/09/2013 à 12:45**

Bonjour,

Je me permet de vous contacter pou savoir ce que je doit faire.

Voila j'ai effectué un travail en tant que coordinateur pour le déménagement du siège social de la

s.n.c.f du 8 juillet 2013 au 10 août 2013.

A ce jour je n'ai toujours pas reçu de contrat de travail.

La seul chose que j ai reçu et par mail c'est un certificat de travail, sur lequel n'est pas mentionné le jour de mon départ.

Et pourtant j'ai reçu mes fiches de paie.

Je l'ai contacté a plusieurs reprises, et je suis resté sans reponse.

Que dois je faire?

Car étant au rsa , la caf ainsi que le pôle emploi me les réclame.

Dans l attente d'une reponse.

Cordialement